



COMMUNE DE PRANGINS

**RAPPORT DE GESTION
2007**

**DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**



COMMUNE DE PRANGINS
MUNICIPALITE

PREAVIS No 31 / 08
AU CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION POUR L'ANNEE 2007

RESPONSABLE : LA MUNICIPALITE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93c de la Loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975 et le 1^{er} juillet 2005, ainsi que de l'article 95 du Règlement du Conseil communal du 23 novembre 1983, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 2007.

Les comptes communaux sont présentés dans le préavis No 32/08.

RAPPORT DE GESTION		Page
	TABLE DES MATIERES	2
1.	INTRODUCTION	4
2.	ADMINISTRATION GENERALE	4
2.1.	Municipalité	4
2.2.	Personnel communal	6
2.3.	Secrétariat communal	6
2.4.	Bourse communale	7
2.5.	Informatique	7
2.6.	Archives	7
2.7.	Compétences municipales accordées par délégation	8
2.8.	Naturalisations	8
3.	FINANCES	9
4.	DOMAINES ET BATIMENTS	9
4.1.	Terrains	9
4.2.	Forêts	9
4.3.	Protection des arbres	9
4.4.	Bâtiments	9
4.5.	Port des Abériaux	12
4.6.	Commission consultative des bâtiments	12
5.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	12
5.1.	Police des constructions	12
5.2.	Aménagement du territoire	12
5.3.	Commission consultative d'Urbanisme	14
5.4.	Comité de pilotage du Quartier de l'Auberge	14
6.	TRAVAUX	14
6.1.	Réseau routier	14
6.2.	Espaces verts	15
6.3.	Station d'épuration (STEP)	15
6.4.	Traitement des déchets	16
6.5.	Eclairage public	17
6.6.	Collecteurs	17
7.	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	17
7.1.	Effectifs	17
7.2.	Mobilier scolaire	18
7.3.	Prévention	18
7.4.	Animation santé	18
7.5.	Formation des maîtres	18
7.6.	Camps et voyages d'études	18
7.7.	Mutations	19
7.8.	Conclusion	19
7.9.	Commission scolaire	19
7.10	Cultes	19

8.	POLICE	19
8.1.	Généralités	19
8.2.	Ex - Police 2000	20
8.3.	Coopération intercommunale	20
8.4.	Service des patrouilleurs	20
8.5.	Pédibus	20
8.6.	Surveillance mutuelle des habitations (Smhab)	20
8.7.	Sécurité routière	20
8.8.	Manifestations	21
8.9.	Principaux délits	21
8.10.	Statistiques	21
8.11.	Contrôle de l'habitant	22
8.12.	Evolution de la population	22
9.	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	25
10.	ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)	26
11.	TRANSPORTS PUBLICS	26
12.	SOCIETES ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE	26
13.	SOCIETES LOCALES	28
14.	ENFANCE, JEUNESSE	28
14.1.	Accueil des enfants	28
14.2.	Classes-croûtes	28
14.3.	Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE) "La Fourmilière"	28
14.4.	La Farandoline	29
14.5.	Service d'accueil familial de jour	29
15.	CULTURE – TOURISME	30
15.1.	Culture	30
15.2.	Tourisme	30
16.	RELATIONS AVEC LA POPULATION	30
16.1.	3 ^{ème} âge	30
16.2.	Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens	31
17.	COMMERCES	31
18.	CONCLUSION	32

1. INTRODUCTION

L'année 2007 n'a pas connu de changements par rapport à notre politique et organisation définies au début de la législature 2006-2011. Aucune modification structurelle n'a eu lieu. Par contre, une réflexion et les circonstances ont amené la Municipalité à prendre une décision concernant l'aménagement et la distribution des locaux de l'administration. En effet, le bureau d'architecture Ezéchiel a annoncé son départ du rez-de-chaussée de la Maison Fischer pour la fin de l'année. De ce fait, début 2008, le Service Technique Communal (STC) ainsi que le secrétariat de la police des constructions et de l'aménagement du territoire reprendront ces locaux vacants. Mme Martine BAUD, Municipale, aura également un bureau à sa disposition dans ces lieux.

Malgré une croissance des affaires à traiter au niveau administratif, l'effectif du personnel est resté stable par rapport à l'année précédente. Néanmoins, la complexité de certains dossiers nous oblige parfois à recourir aux conseils de spécialistes tels que urbanistes, avocats, architectes, par exemple. Les services techniques (voirie, conciergerie, port) ont également maîtrisé le volume de travail avec le même nombre de collaborateurs qu'en 2006.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1. Municipalité

2.1.1. Organisation

Suite aux élections de 2006, la nouvelle équipe a peu à peu trouvé ses marques. Les "anciens" soutenant les "nouveaux", une ambiance sereine et collégiale s'est instaurée, chacun trouvant sa place au sein de son dicastère et parmi le collège de l'Exécutif. Sous la direction de M. H.-R. KAPPELER, Syndic, cinquante séances ordinaires et extraordinaires ont eu lieu.

M. A. FISCHER a assuré la vice-syndicature du 1^{er} janvier au 30 juin et c'est Mme M. BAUD qui a repris le flambeau jusqu'à la fin de l'année. Elle poursuivra ce mandat jusqu'à fin juin 2008.

2.1.2. Séances ordinaires et extraordinaires de la Municipalité

L'Exécutif pranginois s'est réuni à 44 reprises pour les séances hebdomadaires ordinaires, en général le lundi de 16h30 à 20h00. Il est arrivé, à quelques reprises, qu'au vu du volume de dossiers à traiter, ces réunions se soient prolongées. Les courriers reçus, dont la Municipalité prend acte, les décisions, qui débouchent sur des écrits et le compte-rendu des discussions et déterminations y relatives ont été à nouveau possibles grâce aux notes prises par le Secrétaire municipal ou par son adjointe. Cette dernière l'a remplacé à sept reprises. Le reflet de ces divers actes se trouve dans le recueil annuel des procès-verbaux de la Municipalité fort de plus de 450 pages, répertoriant pas moins de 1550 écrits adressés aux multiples interlocuteurs de la Commune.

C'est tout au long de ces séances que les préavis à déposer auprès du Bureau du Conseil communal ont été élaborés et adoptés. En 2007, ce ne sont pas moins de 17 préavis qui ont été déposés, dont 12 au sujet d'objets d'ordre administratif et 5 concernant des bâtiments communaux. Ces dossiers ont été élaborés avec l'appui des services communaux et, selon les cas, de mandataires extérieurs.

A l'occasion de six séances dites "politiques", divers sujets ont pu être traités sur le fond, dans la mesure où ces moments n'étaient pas dédiés à l'administration de la Commune proprement dite, mais à la réflexion sur des sujets traitant de l'avenir. C'est ainsi que l'aménagement du

territoire, la gestion du personnel, l'avenir et la gestion des locaux communaux furent au centre des débats.

2.1.3. Liste des préavis déposés auprès du Bureau du Conseil communal

Préavis N°	Montant en Fr.	Titre
11/07	-	Indemnité communale liée à l'usage du sol pour la distribution et la fourniture en électricité (R-lus) (<i>ce préavis a été refusé</i>)
12/07	Fr. 62'000.--	Demande d'un crédit en vue de l'assainissement du chauffage du collège "La Combe - Les Places"
13/07	Fr. 320'000.--	Demande d'un crédit en vue de la construction de 3 locaux de service et installations sanitaires publiques au lieu-dit "Les Abériaux"
14/07	Fr. 339'500.--	Demande d'un crédit en vue de la démolition de l'ancienne Salle communale
15/07	Fr. 65'000.--	Demande d'un crédit d'étude en vue de la transformation de l'Auberge communale (<i>ce préavis a été retiré</i>)
16/07	Fr. 11'500.--	Demande de souscription à l'augmentation du capital-actions de Télé-Dôle SA
17/07	Fr. 2'213'000.--	Demande d'un crédit TTC (Fr. 2'056'132.-- HT) pour l'exécution des travaux d'assainissement des canalisations EU/EC de la commune, sur une durée de 11 ans
18/07	-	Rapport de gestion pour l'exercice 2006
19/07	-	Comptes de l'exercice 2006
20/07	-	Révision des statuts du Conseil Régional du district de Nyon
21/07	Fr. 205'000.--	Demande de crédits supplémentaires au Budget 2007
22/07	-	Règlement du Conseil communal
23/07	-	Arrêté d'imposition pour 2008
24/07	-	Convention intercommunale SDIS
25/07	-	Règlement de la taxe régionale de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires
26/07	Fr. 183'000.--	Demande d'un crédit complémentaire concernant le bâtiment de la Voirie et du réaménagement du parking au lieu-dit "Les Abériaux" (<i>ce préavis a été amendé</i>)
27/07	-	Budget communal 2008

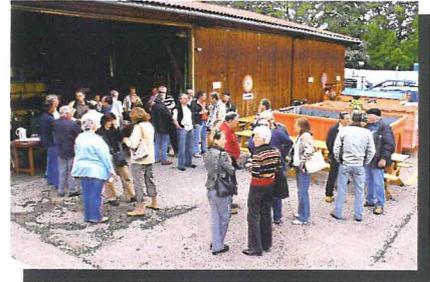
2.1.4. Activités en dehors des séances de la Municipalité

La participation à divers Comités, groupes de travail, Conseils d'Administration, Commissions ou Assemblées générales occupe un temps de plus en plus conséquent des membres de la Municipalité. Néanmoins, il est toujours très important de participer à ces réunions, dans la mesure où cela permet d'être au courant de l'évolution des dossiers régionaux et surtout d'y être actif et de pouvoir y défendre les intérêts ou la volonté de la Commune.

La présence lors des Assemblées des Sociétés locales, de l'Union des Sociétés locales, le contact avec les commerçants et les entreprises, les visites aux aînés sont autant d'activités qui occupent également les membres de l'Exécutif.

2.1.5. Sortie avec le Conseil communal

Le 12 mai, les membres de l'Exécutif ont convié leurs homologues du Législatif à la visite des installations de la SAPAN et celles de la station de pompage de l'Asse. Le repas de midi, concocté par quelques collaborateurs de l'Administration communale, a permis de profiter d'un agréable moment de convivialité.



2.2. Personnel communal

2.2.1. Arrivées

27 août M. Arnaud CHALANDE a commencé son apprentissage d'agent d'exploitation auprès du service de Conciergerie et de celui de la Voirie et des Espaces verts.

M. Jérémy CHAMBAZ a débuté son apprentissage d'employé de commerce au sein du Greffe municipal.

2.2.2. Départ

31 décembre M. Arnaud CHALANDE, apprenti agent d'exploitation, a malheureusement rompu son contrat pour des raisons personnelles, essentiellement dues à des difficultés d'apprentissage scolaire. Nous souhaitons qu'il puisse trouver une voie et un avenir professionnel qui lui conviennent.

2.2.3. Formation

Cette année, deux collaborateurs du Greffe municipal ont terminé leur formation concernant l'utilisation des outils informatiques, commencée en 2006.

Mlle Princia JOSSERON a réussi sa 2^{ème} année d'apprentissage avec succès et poursuit donc sa formation d'employée de commerce au sein du Greffe municipal, celle-ci devant se terminer en juin 2008.

2.3. Secrétariat communal

L'harmonisation des horaires entre le Service Technique Communal, le Greffe municipal et le Contrôle des Habitants a fonctionné à la satisfaction de tous. Néanmoins, il est à constater que

l'ouverture prolongée du mardi jusqu'à 18h00 n'a pas porté ses fruits pour le Service Technique et le Greffe. En effet, très peu de citoyens ont téléphoné ou se sont rendus aux guichets de ces deux entités. Il a donc été décidé de fermer tous les jours de la semaine à 16h30, à l'exception du Contrôle des Habitants, qui restera ouvert le mardi jusqu'à 18h30, cette opportunité étant exploitée par bon nombre de personnes.

2.4. Bourse communale

Mme Brigitte GOETSCHMANN, boursière communale adjointe, gère, à raison de trois jours par semaine, les salaires, le dossier des parents placeurs d'enfants, les factures du port, la location des bâtiments et terrains communaux ainsi que des jardins familiaux, les baux à loyer, les taxes déchets, les taxes relatives aux constructions, ainsi que les procédures de suivi (rappels, poursuites, etc, ...).

La boursière adjointe ayant demandé à diminuer son temps de travail, c'est Mme Danielle ROSSET qui a repris, à raison de 20 %, la gestion des fournisseurs.

M. David SAUGY collabore toujours avec M. le Syndic dans le domaine des comptes, du budget, des analyses spécifiques et de la planification financière.

2.5. Informatique

Aucune modification des installations et des logiciels n'a été apportée, durant l'année 2007, aux différents postes de notre administration. Malgré un travail de plus en plus important, le parc informatique à disposition a permis de satisfaire à tous les besoins.

L'étude, entreprise en 2006, pour équiper le Service Technique Communal d'un "plotter" a été concrétisée au début de cette année. Au vu de l'importance que revêt la possibilité de disposer de plans, un scanner grand format a été acquis courant 2007. Ces deux outils sont d'une grande utilité pour les tâches du Service Technique. Ils donnent entière satisfaction aux utilisateurs.

Le site internet est de plus en plus consulté et il est tenu à jour de manière régulière, en fonction des demandes.

2.6. Archives

Les travaux habituels se sont poursuivis :

- Rangement de nouveaux documents (nombreux cette année, en raison de la nouvelle répartition des bureaux et des changements à la Municipalité)
- Elimination de documents de plus de dix ans, sans intérêt historique
- Tenue à jour et compléments des divers fichiers informatiques
- Nombreuses mises à disposition des enquêtes et des plans relativement récents (1960-2005) à des particuliers, à des architectes ou aux Autorités
- Plusieurs demandes historiques (Secteur La Passade, Consolidation du clocher de l'église en 1860, Convention pour la fontaine de Benex-du-Milieu en 1887, Bourse des pauvres, Aménagement de la Promenade des Fossés)

Deux documents de 1760 relatifs à la construction du temple sont prêtés durant 2 ans au Musée national pour leur exposition sur la famille GUIGER.

Une très grosse bible de 1718, en parfait état, a été donnée aux Archives communales par la Paroisse de Nyon-Prangins. Elle appartenait à une dame de Prangins, malheureusement non connue, qui désirait qu'elle reste dans le village.

Les archives de mises à l'enquête de particuliers ou de la Commune comprennent actuellement 2439 dossiers. La liste de ces dossiers est disponible en fichier Access ou Excel.

Occupation moyenne de l'archiviste en 2007 : 19,2 heures/mois.

Pour information, la liste des 536 préavis municipaux de 1977 à 2007 est également disponible sur Excel ou Access.

Sur ces 536 préavis, 202 concernent des demandes de crédit et totalisent 107,1 millions de francs :

Années	Nombre de demandes crédit	Total Mio Fr.	Moyenne annuelle Mio Fr.
1977-1980	29	8.77	2.19
1981-1985	23	12.28	2.46
1986-1990	44	34.76	6.95
1991-1995	29	15.02	3.00
1996-2000	30	20.96	4.19
2001-2005	37	10.23	2.05
2006-2007	10	5.11	2.55

2.7. Compétences municipales accordées par délégation

Cette année, aucune compétence municipale n'a été accordée par délégation.

2.8. Naturalisations

La Commission extraparlamentaire de naturalisation a siégé une seule fois cette année, toujours en présence de deux représentants de la Municipalité. Elle a auditionné trois candidats à la naturalisation suisse avec bourgeoisie de Prangins. Son rapport et son préavis, favorables dans les trois cas, ont été transmis à l'Exécutif, ce dernier transmettant le dossier aux instances cantonales pour suite à donner.

Dix citoyens ont prêté serment devant les membres du Conseil d'Etat lors d'une cérémonie organisée à Lausanne.

Six demandes ont été déposées durant cette année, dont une émane d'une personne née en Suisse.

3. FINANCES

Les comptes de l'exercice 2007 sont présentés dans le préavis N° 32/08.

4. DOMAINES ET BATIMENTS

4.1. Terrains

4.1.1. Cession de parcelles

Dans le cadre du PPA Eglantine - Peupliers (Hôpital psychiatrique), la cession du chemin public propriété de la Commune a été faite au profit du domaine public cantonal, ceci pour des raisons logiques d'entretien de ce chemin. Ce transfert a été mis à l'enquête publique et n'a pas rencontré d'opposition.

4.1.2. Exploitation de parcelles

L'exploitation de la gravière, sise au lieu dit "En Messerin" (parcelle N°169) s'est poursuivie tout au long de cette année.

4.2. Forêts



L'entretien des forêts s'est déroulé normalement. Des coupes d'entretien, représentant un volume de 40 m³ de bois de feu, ont été effectuées. Des cellules de défrichage d'entretien ont été définies dans la forêt de l'aérodrome, à titre de renouvellement du patrimoine forestier. La Municipalité a décidé d'adhérer, à titre de membre partenaire, au groupement intercommunal pour l'exploitation du hangar à plaquettes de Trélex. Elle aura la possibilité, si elle le souhaite dans le futur, d'adhérer comme membre à part entière.

4.3. Protection des arbres

Durant cette année, 19 demandes d'abattage concernant 50 arbres ont été soumises à la Municipalité. Ces demandes concernaient, en grande partie, l'abattage d'arbres en mauvais état. 36 arbres ont été replantés par les demandeurs, à titre compensatoire.

4.4. Bâtiments

Vandalisme

Le nombre d'actes de vandalisme sur les bâtiments et les équipements des parcs et jardins est resté stable en 2007. A part les actes de vandalisme "usuels" tels que tags ou stores abîmés, on peut mentionner :

- Centre communal "Les Morettes" : des jeunes escaladent la façade du bâtiment pour festoyer sur le toit. Il est évident qu'ils mettent leur vie en danger, malgré les mesures déjà prises pour éviter ces pratiques. Les débris et bouteilles vides laissés sur place

occasionnent un surcroît de travail pour les concierges. Néanmoins, la dernière modification des installations semble efficace. Il est à déplorer qu'un arbre en pleine santé a été scié par pure bêtise.

- Collège de la Combe - Les Places : une entrée avec effraction et dégâts sur des portes de locaux a été constatée. On déplore également la chute d'une élève du toit du bâtiment. Cette chute est due à la consommation d'alcool et n'a heureusement pas eu de suite fatale.

4.4.1. Bâtiments locatifs

Mis à part l'entretien courant des bâtiments, les points suivants peuvent être relevés :

- Immeubles "La Passade", "La Forge", "Ancienne poste"

Une étude sur l'historique du bâtiment "La Passade" a été menée par un spécialiste. La plaquette qui en résulte peut être consultée au Greffe municipal.

La conduite d'amenée de gaz au bâtiment "L'Ancienne poste" est défectueuse et a dû être mise hors service.

La Municipalité a décidé d'étudier la mise en valeur de ces trois bâtiments sous forme d'un concours.

- Auberge communale

L'amélioration des chambres est prévue et une demande de crédit d'investissement sera soumise aux membres du Conseil communal en 2008.

- Buvette des Abériaux

Afin d'améliorer le confort des usagers et de faciliter le service en terrasse, une porte coulissante motorisée a été posée.

- Ancienne grande salle

Pour remplacer le local de "stamm" du TAP, un crédit a été accepté dans le cadre du budget 2008. Le nouveau local sera aménagé dans l'espace libéré par les services de la voirie dans le collège de la Combe - Les Places.

4.4.2. Bâtiments administratifs

Tous les bâtiments propriété de la commune ont fait l'objet d'une analyse thermographique.

- Bâtiment de la voirie

La construction du nouveau bâtiment devant abriter la voirie avance selon le planning établi. Le chauffage au bois, la construction d'une clôture et quelques modifications mineures ont été acceptés par un crédit supplémentaire de Fr.165'000.--.

- Ancienne administration

L'éclairage de la porte d'entrée est installé et piloté par horloge. On déplore un volet et une fenêtre endommagés.



Le local des jeunes a été repeint par une équipe d'utilisateurs, sous la supervision d'un professionnel.

Une partie des locaux du rez-de-chaussée de l'UAPE a été repeinte.

Les boîtes aux lettres ont été remplacées.

- Vieux Pressoir

La porte d'entrée a été remplacée et les rideaux changés.

Une chéneau a été endommagée et réparée aux frais du responsable des dégâts.

4.4.3. Temple

La chaudière devra être assainie avec délai fixé en 2013. Toutefois, la citerne doit être révisée en 2008 et mise hors service avant début 2009. Un crédit devant financer la pose d'une chaudière à gaz, porté au budget 2008, a été refusé par le Conseil communal.



4.4.4. Bâtiments mixtes

- Administration communale, bâtiment de "La Place"

La verrière du puits de lumière est endommagée et devrait être réparée courant 2008 et ceci aux frais de l'entreprise en cause.

Le réaménagement des bureaux a été partiellement abandonné au profit d'un déménagement dans la Maison Fischer. Le Conseil a accepté les montants nécessaires à ces travaux.

- Centre communal "Les Morettes"

Un lave-verres a été installé dans le coin cuisine du hall d'entrée.

4.4.5. Bâtiments scolaires

Les travaux suivants ont été effectués :

- Collège "La Combe – Les Places"



Les deux chaudières ont été remplacées par une seule installation plus performante. Nous avons profité de la vidange de l'installation pour remplacer toutes les vannes de radiateur par des modèles thermostatiques.

Le toit de la salle de gym a été réparé ponctuellement pour supprimer les infiltrations d'eau.

Il a été procédé à l'arrachage d'une haie épineuse située vers la cour inférieure.

4.4.6. Immeuble subventionné de "Très-le-Châtel"

Le fonds de réserve de l'immeuble "Très-le-Châtel" se monte à Fr. 289'066.86 au 31 décembre 2007.

4.5. Port des Abériaux

Les trois rampes d'accès et de mise à l'eau ont été prolongées.

Les balises d'entrée du port ont été remplacées par des modèles à diodes alimentés par panneaux solaires et à allumage automatique.

Une caméra a été installée sur le mât situé sur le terre-plein.



4.6. Commission consultative des bâtiments

La commission a siégé une fois et a abordé les thèmes de conservation de l'énergie. Elle a également effectué un bilan de l'état des bâtiments communaux.

5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

5.1. Police des constructions

Le volume de "petits dossiers" dispensés d'enquête publique est en évolution continue. Signe d'une tendance actuelle, les problèmes de voisinage sont nombreux. Depuis juillet 2006, Mme Danièle ROSSET s'occupe de la gestion administrative des dossiers de police de construction. Mme ROSSET collabore étroitement avec le Service Technique Intercommunal (STI) : elle se tient à jour par le biais de différentes séances d'informations. Son travail doit être suivi, précis et minutieux et elle-même doit faire preuve de beaucoup d'entregent. En 2007, 52 dossiers de mise à l'enquête ont été traités, en collaboration avec le Service Technique Intercommunal. L'ensemble de ces constructions représente une valeur de Fr. 13'185'000.--, ce qui représente une forte diminution par rapport à l'année précédente (Fr. 39'088'000.--).

L'article 72 d de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Construction (LATC) permet de gérer les dossiers de dispense d'enquête. Ces derniers ont été traités par l'administration, sous le contrôle du Service Technique Intercommunal. Ils sont au nombre de 22 pour 2007.

Neuf autorisations municipales ont été accordées pour des objets de peu d'importance tels que des cabanons de jardin, des réfections de façades avec couleur identique ou des changements de toiles de stores, par exemple.

Une nouvelle collaboration avec un avocat spécialisé dans la Police des constructions a été instaurée en 2007, à la grande satisfaction de la Municipalité.

5.1.1. Commission de salubrité

La Commission de salubrité, composée de la Municipale responsable, d'un médecin et de professionnels du bâtiment, n'a été sollicitée qu'une seule fois en 2007.

5.2. Aménagement du territoire

Tous les dossiers en cours ont été activés durant l'année 2007.

En date du 22 juin, M. Patrick FREUDIGER, Secrétaire général du Conseil Régional, a informé les membres du Conseil communal sur la situation concernant le Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN).

5.2.1 Plan Directeur Communal

Le bureau DeLaMa Sàrl, en charge de l'élaboration du Plan Directeur Communal (PDCCom), a poursuivi son mandat commencé en octobre 2006. Une première journée de concertation avec la population de Prangins a été organisée en juin 2007 pour mieux cerner les attentes de la population. Quelques 50 personnes y ont participé. Cette première série d'ateliers sera complétée par une deuxième journée début 2008. Le Plan Directeur Communal pourra ensuite être soumis au Service du Développement Territorial (SDT).



Le bureau DeLaMa Sàrl a été régulièrement associé aux projets d'aménagement du territoire régionaux qui touchent particulièrement la Commune de Prangins au Nord de la route de l'Etraz. Le développement du Plan Directeur Communal est étroitement lié aux projets régionaux.

La Municipalité de Prangins siège dans les comités et groupes de travail régionaux relatifs au Plan Directeur Régional, à l'étude de la Route de Desserte Urbaine (RDU) et aux négociations avec Changins-Wädenswil. La Municipale du dicastère siège également dans la commission chargée de la communication au niveau du Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN).

5.2.2 Divers Plans Partiels d'Affectation

- ***PPA Eglantine - Peupliers***

Suite à l'acceptation de ce PPA, une révision de l'aménagement du parc et de la construction d'un bâtiment supplémentaire destiné à la psychiatrie gériatrique est en cours.

- ***PPA Le Clos/La Coudraie***

Le Service du Développement Territorial (SDT) est d'accord d'entrer en matière pour un éventuel classement en zone constructible des parcelles *Le Clos* et *La Coudraie*. Le développement du PPA commandité par les propriétaires concernés suit son cours. Les services de la Confédération concernés devront se prononcer sur le bien-fondé d'une densification de ces parcelles et cela selon leurs propres critères.

- ***PPA En Champagne***

L'agrandissement de l'hôtel "La Barcarolle" se précise et un premier projet a été présenté au Service du Développement Territorial (SDT), qui est favorable à une densification des parcelles de la Barcarolle (près du double de la capacité hôtelière). L'agrandissement de l'hôtel devra préalablement faire l'objet d'un Plan Partiel d'Affectation dont l'élaboration est à la charge du propriétaire.

- ***PPA Rives du Lac Ouest***

Le nouveau règlement du PPA "Rives du Lac Ouest" a quelque peu été retardé afin qu'il puisse s'aligner sur le Plan Directeur Communal en cours. Il sera réactivé début 2008.

- **PPA "Les Morettes"**

Une étude de faisabilité de la révision de ce PPA a été initiée en 2007 et a abouti à la conclusion qu'une révision serait favorable pour l'implantation d'une école enfantine, une Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE), une crèche, des bâtiments de logements protégés et un parking.

5.3. Commission consultative d'Urbanisme

La Commission a siégé à cinq reprises. M. Bruno MARCHAND, architecte et urbaniste, a participé à ces réunions, ainsi que Mme M. BAUD, Municipale. Les sujets traités ont été essentiellement liés au développement du Plan Directeur Communal (PDCom) et à l'étude de faisabilité de la révision du PPA "Les Morettes".

La Commission d'Urbanisme a participé activement à la journée de concertation avec la population le 26 juin 2007.

5.4. Comité de pilotage du Quartier de l'Auberge

Après la votation populaire qui a fait suite au référendum de juin 2007 et la décision par le peuple de démolir l'ancienne salle, un Comité de Pilotage composé de spécialistes a été mis sur pied pour conseiller la Municipalité dans la réhabilitation du quartier de l'Auberge. Cette commission a siégé à deux reprises en 2007. Son travail se poursuivra en 2008. Dans ce cadre, elle a mis sur pied un Mandat d'Etudes Parallèles pour la création d'un espace public à côté de l'Auberge communale. Ce concours, lancé fin 2007, implique trois bureaux d'architectes et trois paysagistes pour la création d'un projet. Le jury siègera en avril 2008. Le Président de la Commission d'Urbanisme siège dans le jury.



Des contacts ont été pris avec différentes coopératives en vue de créer des appartements subventionnés.

6. TRAVAUX

6.1 Réseau routier

Travaux de réfection

- Reflanchage du chemin des Emossières, sur l'axe est-ouest, réalisé en juillet.
- Aménagement du bord de la chaussée à la route du Clos, pour mieux récolter les eaux de surface.
- Création d'une conduite d'eau claire avec grilles d'évacuation et mise en place d'une tranchée drainante au chemin des Mouilles.
- Correction d'une différence de niveau de la chaussée, consécutive aux passages de camions, à la route de l'Etraz.

6.2. Espaces verts

En plus des diverses activités liées à la préparation des plantations, le fleurissement du village et l'entretien des espaces verts, un certain nombre de travaux plus spécifiques ont été réalisés :



- Déplacement de 2 arbres à l'extrémité sud-est du terrain de football supérieur, pour permettre l'implantation temporaire d'une tente pour des manifestations.
- Travaux d'élagage à la plage de Promenthoux, au port des Abériaux et sur les 3 tilleuls du centre du village.
- Aménagement d'une bordure et d'une place de parc pour vélo, sur l'allée d'accès à la buvette des Abériaux.
- Le 26 avril, nous avons bénéficié de la présence d'un groupe de collaborateurs de NOVARTIS, dans le cadre de leur journée de bénévolat. Tous ces volontaires ont retroussé leurs manches et nettoyé le vallon de la Chenalette entre la déchetterie de la route du Curson et le pavillon scolaire des Fossés.

6.3. Station d'épuration (STEP)

• Eaux claires permanentes

Le bilan du débit d'entrée est identique aux années passées avec 50% d'eaux parasites, soit 10% d'eaux pluviales et 40% d'eaux claires permanentes. L'application des travaux planifiés suite à l'établissement du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) devrait apporter une amélioration à cette situation.

• Evacuation des boues

Les boues sont toujours incinérées dans les installations de la SAIOD, à Neuchâtel. Fin 2008, nous aurons l'obligation d'amener nos boues à la STEP de Lausanne-Vidy.

La quantité de boues extraites du digesteur en 2007 est de 46.92 tonnes de matières sèches, soit par comparaison avec les années précédentes :

<u>Année</u>	<u>Boues liquides</u>	<u>Boues sèches</u>
2007	1'264 m ³	190.65 m ³
2006	1'357 m ³	186.00 m ³
2005	1'212 m ³	202.00 m ³
2004	1'384 m ³	229.00 m ³
2003	1'274 m ³	219.00 m ³
2002	1'008 m ³	168.00 m ³
2001	1'091 m ³	218.20 m ³
2000	1'010 m ³	168.25 m ³
1999	761 m ³	153.20 m ³
1998	1'044 m ³	174.00 m ³

• Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)

L'Entente fonctionne toujours aussi bien et toutes les communes membres sont satisfaites.

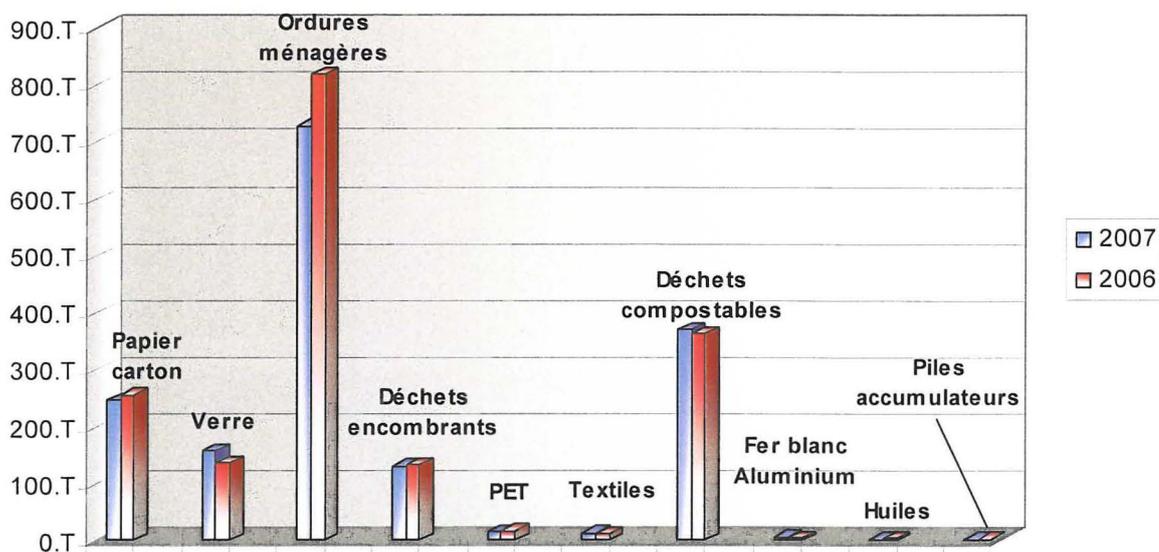
6.4. Traitement des déchets

- Evacuation des déchets

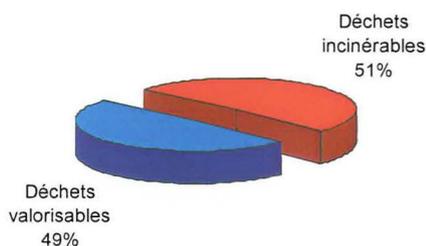
Produits	2007	2006	Diff. tonnes	Diff. %
Papier et carton	245.90 t	254.60 t	- 8.73	- 3.43
Verre	155.40 t	133.96 t	+ 21.39	+ 15.97
Ordures ménagères	727.10 t	818.00 t	- 90.86	- 11.11
Déchets encombrants	129.30 t	131.30 t	- 1.93	- 1.47
PET	12.78 t	15.40 t	- 2.62	- 17.01
Textile	11.71 t	10.30 t	+ 1.41	+ 13.69
Déchets compostables	369.60 t	363.00 t	+ 6.49	+ 1.79
Fer blanc / aluminium	4.49 t	3.40 t	+ 1.08	+ 31.67
Huiles	1.40 t	2.80 t	- 1.40	- 50.00
Piles / Accumulateur	1.55 t	.80 t	+ 0.78	+ 100.00
POPULATION	3747	3'644	+ 103	+ 2.82 %

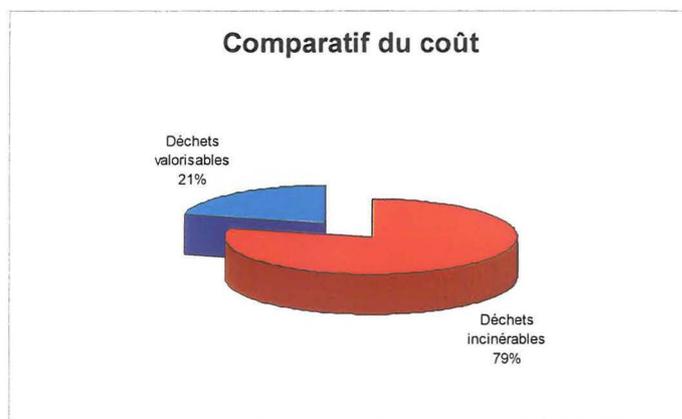
Poids moyen de déchets ménagers par habitant : 2006 : 218 kg 2007 : 194 kg

Tableau comparatif 2006 - 2007



Comparatif du poids





En 2007, la collecte des textiles et chaussures usagés a permis le versement de Fr. 1'171.-- à PROCAP, organisme reversant les fonds récoltés à des institutions pour handicapés.

6.5. Eclairage public



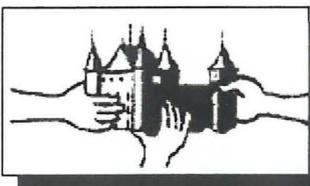
Les décorations de Noël ont été renouvelées, sur la place du village, avec des guirlandes et éléments décoratifs composés d'ampoules LED, plus économiques en consommation de courant.

Les divers candélabres d'éclairage public sont contrôlés périodiquement, avec parfois des modifications ponctuelles.

6.6. Collecteurs

Le bureau d'ingénieurs mandaté a établi la planification des travaux dont l'exécution commencera dans le courant de l'année 2008.

7. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES



*Rapport élaboré par M. Claude GUENOT,
Directeur de l'Etablissement Roche-Combe (pts 7.1 à 7.8)*

En ce qui concerne les écoles, leur fonctionnement et les activités particulières qui ont marqué les quelques douze mois écoulés, les points suivants peuvent être mis en exergue

7.1. Effectifs

L'évolution du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles de Prangins est en augmentation au primaire et en légère diminution au secondaire.

256 élèves dans les secteurs enfantine et primaire
117 élèves dans le secteur secondaire (5ème – 9ème)

En 2007-2008, et pour les mêmes secteurs, ils sont respectivement de 245 au primaire et 115 au secondaire.

7.2. Mobilier scolaire

Depuis trois ans, la Direction des écoles, en collaboration avec le corps enseignant concerné et les concierges, a entrepris, par étapes, de remplacer les équipements les plus anciens.

Le plan de renouvellement qui touche d'abord les classes primaires et enfantines suit son cours.

7.3. Prévention

Ce concept demeure toujours un axe prioritaire des actions éducatives menées par l'établissement. Les cours d'Aikicom (Aikido + communication) se poursuivent ; la réflexion autour de l'usage d'internet et de ses dangers demeure présente.

L'équipe de direction œuvre actuellement à la mise sur pied d'un projet qui s'intitule "la médiation par les pairs" et qui devrait favoriser de meilleures attitudes de vie en groupe.

7.4. Animation santé

a) Les animatrices santé de l'établissement ont mis sur pied deux projets qui s'adressent aux élèves des classes enfantines et primaires :

- Améliorer et simplifier les récréations (sur le plan alimentaire) en cherchant un meilleur équilibre. Les parents ont été associés à la démarche. Dans ce cadre, le projet s'est prolongé par une visite à la boulangerie de Bursins pour voir et expérimenter "comment se fait le pain".
- Faciliter le tri des déchets liés à la gestion de ce que l'on mange à la récréation.
- Participer à la "Journée du lait".

b) Sous l'impulsion de l'infirmière scolaire et de la doyenne, un groupe de réflexion pluridisciplinaire a été mis sur pied pour les classes primaires sur le site de Prangins. Il regroupe les différents acteurs (animatrices santé, Direction, médecin scolaire, infirmière, PPLS) qui suivent les élèves sous l'angle de la prévention. Une telle structure existe sur Nyon pour le secondaire.

7.5. Formation des maîtres

Plusieurs cours de formation continue ont été mis sur pied pour le corps enseignant en 2007 :

- L'entretien avec les parents : Objectifs et sens à donner ?
- Participation au projet "Bien vivre ensemble".

7.6. Camps et voyages d'études

- 2 classes de CYP2 ont vécu une semaine blanche à Morgins.
- 2 classes du Cycle de transition ont participé à un camp de ski de fond d'une semaine dans le Jura vaudois.
- Les grands élèves de 7^{èmes} et 8^{èmes} années ont fréquenté les camps sportifs d'hiver et d'été sous forme de camp alpin et à Tenero.

- La classe de 9ème VSG s'est rendue à Barcelone en voyage d'études.

Ces différentes activités, très enrichissantes sur le plan de la vie collective, se sont toutes fort bien déroulées.

7.7. Mutations

Peu de changement dans les écoles de Prangins sur le plan du corps enseignant et des différents intervenants scolaires : Madame WALTHER, qui a remplacé Mme Christine JOTTERAND au cycle de transition, a quitté Prangins. Mademoiselle Gaëlle PITTARD a pris un poste au secondaire.

Mesdames MORA et PIAZINI sont entrées en fonction comme conseillères "Ecole – familles", elles ont succédé à Monsieur François FELIX.

7.8. Conclusion

En guise de conclusion, la Direction des écoles tient à remercier les Autorités communales de Prangins pour leur soutien actif dans les projets et la politique que l'Etablissement a mené à ce jour et qu'il va poursuivre ces prochaines années.

Le climat de travail, la confiance manifestée, sont des soutiens précieux, tant pour le corps enseignant que pour les cadres scolaires chargés de mener l'école sur le terrain.

7.9. Commission scolaire

La Commission scolaire a été dissoute en 2007. La mise en place du Conseil d'Etablissement poursuit sa route et la Municipalité espère que fin 2008 celui-ci soit actif.

7.10. Cultes

Trois mariages, sept baptêmes et cinq services funèbres ont eu lieu au Temple de Prangins en 2007.

MM. Peter BRAGANZA et Blaise CHRISTEN se partagent toujours le poste d'organiste.

M. BROSSI assume le rôle de sacristain, à la satisfaction de tous. Nous tenons à remercier ces Messieurs pour leur dévouement et leurs prestations au sein de la Paroisse.

8. POLICE

8.1. Généralités

Personnel

Le dotation en personnel n'a pas varié et reste identique à 2006 :

- 1 poste à 100 % à Prangins (sgt F. PETERMANN)
- 2 postes à 100 % (rattachés à la Police municipale de Nyon)



Organisation

Pas de changement en ce qui concerne l'organigramme. M. F. PETERMANN est responsable du Service de police et de l'office de la population. Il travaille en étroite collaboration avec MM. M. GILLIERON, préposé du Contrôle des Habitants et J. LACROIX, chef de police secours à Nyon.

8.2. Ex - Police 2000

Les policiers cantonaux ont lancé une initiative en faveur d'une police unique. Ils ont recueilli les 10'000 signatures nécessaires pour passer l'objet en votation populaire.

8.3. Coopération intercommunale

Le projet de police intercommunale Nyon – Gland – Prangins n'a pas abouti. La Commune de Gland a finalement opté pour un contrat de prestations avec la gendarmerie.

Les Municipaux et chefs de police de Nyon et Prangins se sont rencontrés le 7 novembre 2007 et ont décidé d'accroître la coopération dès 2008.

8.4. Service des patrouilleurs

Ce service fonctionne bien grâce à la grande fidélité du personnel. Fait unique depuis le démarrage de ce service, la présence d'un homme depuis septembre 2007.

8.5. Pédibus

Malgré les nombreux avantages qu'offre ce principe, aucune ligne n'a été créée dans notre localité.

8.6. Surveillance mutuelle des habitations (Smhab)

La rencontre annuelle des responsables de quartiers a eu lieu le mardi 20 novembre 2007 au Centre communal "Les Morettes". 180 personnes de la région ont répondu présentes.



8.7. Sécurité routière

- Formation spécifique aux classes enfantines et 1^{ères} primaires, relative à la traversée de la chaussée sur un passage pour piétons
- Finalisation du concept de modération de vitesse au chemin des Mélèzes
- Etude relative à la sécurité des piétons :
 - sur la route de Bénex-Dessus
 - dans le secteur Tuilière – Sous-le-Bois
 - sur le parc sis rue de la Gare 15
- Contrôle "radar" à la rue de la Gare, ainsi qu'à la route de Bénex.

8.8. Manifestations

Mai	•	Marché aux fleurs
Juin	•	Tournoi de football à six
	•	Cabotage (confrérie des pirates d'Ouchy)
	•	Marche populaire du Vieux Nyon
	•	Œuvre de William Shakespeare au château
	•	Fête nationale
Septembre	•	Fête au village
	•	Journée de la mobilité
	•	Journée européenne du patrimoine
Décembre	•	Fête de Noël

8.9. Principaux délits

	2006	2007
Dommmages à la propriété	11	14
Vols simples	20	14
Vols par effraction		
- villas	8	4
- appartements	2	1
- véhicules	8	5
Vols cycles	12	27
Autres	29	34
Total :	90	99

8.10. Statistiques

	2006	2007
Amendes d'ordre	260	400
Rappels AO	92	118
Rapports de dénonciation	39	34
Sentences sans citation	39	31
Sommations	8	6
Réquisitions de poursuite	5	4
Plainte "Défense publique" art. 142/9 C.R.F	8	7
Rapports de naturalisation ordinaire	6	3
Rapports de naturalisation facilitée	8	6
Rapports de dommages au domaine public	10	7
Commandements de payer	242	338
Mandats d'amener préfectoraux	2	7
Plaintes - constats	14	19
Avis de décès	18	14
Nuitées Hôtel La Barcarolle	10895	12051
Nuitées Auberge communale	1033	1037
Interventions et mentions au "Journal de poste"	393	317

Circulation

Accidents	26	18
Contrôles de circulation	20	25

Sécurité publique

Interventions diverses	101	71
Demandes d'assistance	37	23
Nuisances sonores	23	16

8.11. Contrôle de l'habitant

L'office de la population est géré par trois personnes, à savoir :

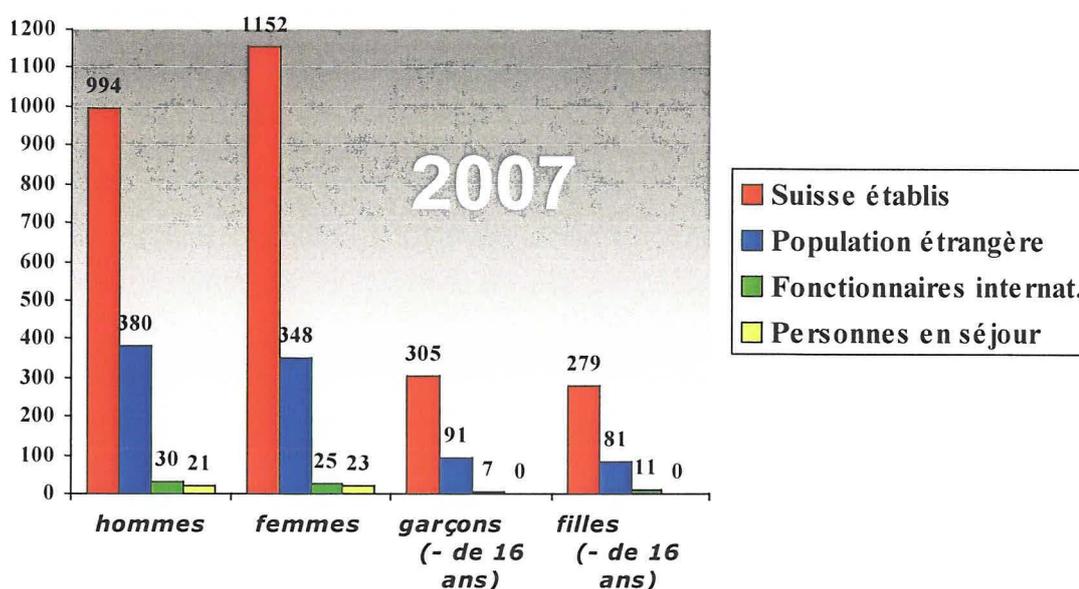
M. Michel GILLIERON, préposé, et Mesdames Véronique CORTHAY et Ginette LAMON PELLATON, adjointes. Leur taux d'activité se présente de la manière suivante :

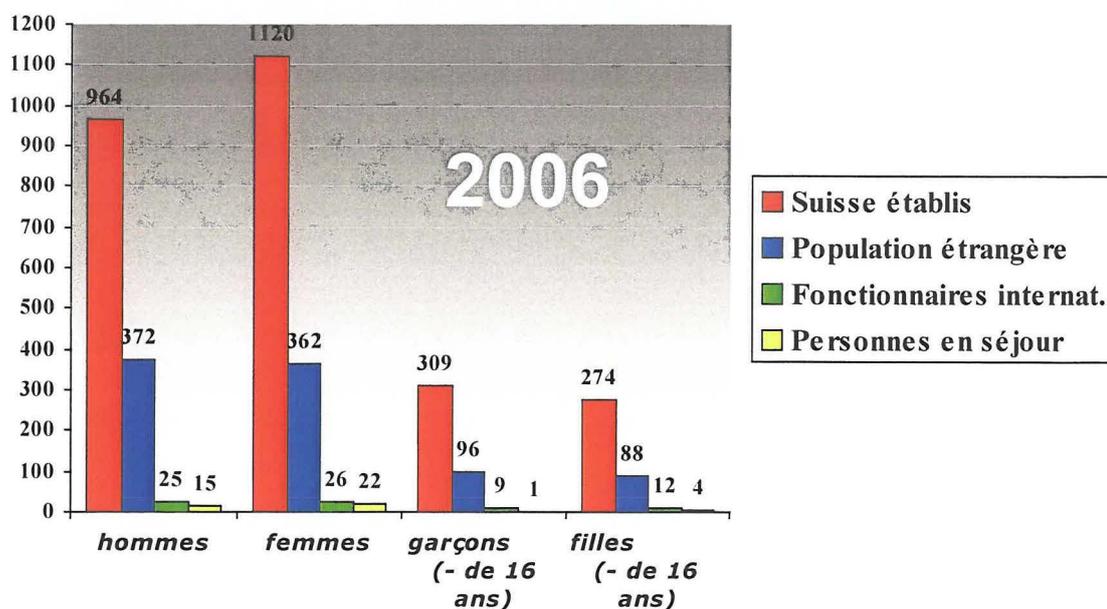
M. Michel GILLIERON	80%
Mme Véronique CORTHAY	20%
Mme Ginette LAMON PELLATON	30%

Les activités de cette équipe consistent à tenir à jour le registre des habitants et d'y apporter une mise à jour constante des données qui y figurent. D'autre part, les permis, cartes de plage, cartes d'identités, passeports sont également délivrés par ces collaborateurs.

M. Michel GILLIERON a dû, pour des raisons de santé, diminuer son temps de travail dès le début du mois de mai. Ses absences sont compensées par ses deux collègues.

8.12. Evolution de la population





Total de la population au 31.12.2007

Hommes	Femmes	Garçons	Filles	TOTAL
1'425	1'548	403	371	3747

Remarque :

Les chiffres pour la population étrangère sont fournis par le Service de la population et migrations, à Lausanne.

Ils comprennent uniquement les étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement C ou d'une autorisation de séjour d'une durée d'un an ou plus.

Il va de soi que les habitants étrangers au bénéfice d'un autre permis ou autorisation font partie intégrante de la population, mais ne figurent pas dans le total de la population ci-dessous.

Au vu de ce qui précède, la population pranginoise, selon le Service Cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS), se monte à **3608 habitants**.

8.12.1. Ménages

Habitants par ménage	Nombre de ménages	Nombre d'habitants
1	449	449
2	450	900
3	251	753
4	274	1096
5	93	465
6	14	84
Totaux	1531	3747

Nombre de ménages	Nombre d'habitants	Moyenne
1531	3747	2.44 habitants par ménage

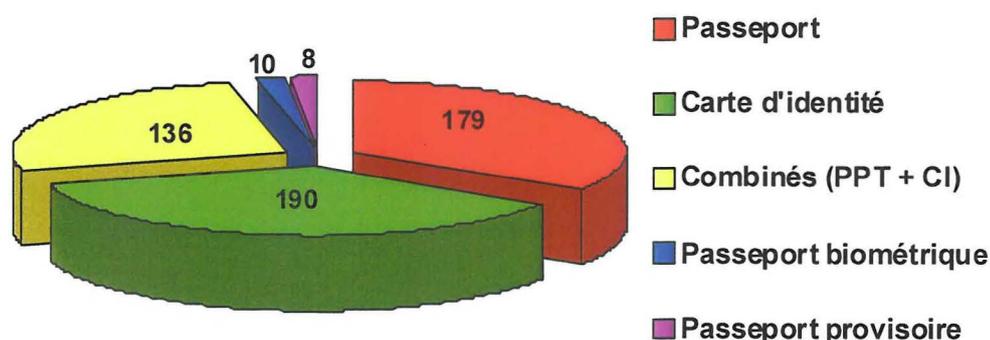
8.12.2. Moyenne d'âge

38.75 ans

8.12.3. Nationalités

Les étrangers résidant sur sol pranginois représentent **57** nationalités.

8.12.4. Demandes de documents d'identité

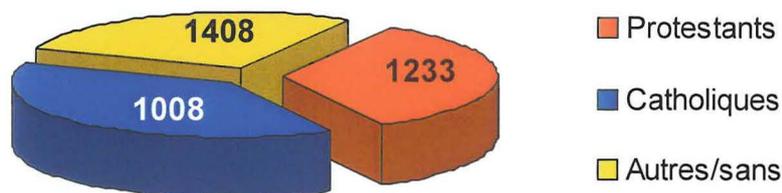


8.12.5. Mutations enregistrées

➤ Arrivée	402
➤ Changement d'adresse	97
➤ Changement de nom	5
➤ Changement de papier, de permis	145
➤ Corrections des fichiers informatiques	837
➤ Décès	9
➤ Départ	382
➤ Divorce	16
➤ Mariage	38
➤ Etat civil (partenariat enregistré)	6
➤ Naissance	45
➤ Naturalisation	22
➤ Séparation	22
➤ Réconciliation	2
➤ Autres (veuvages, rec. en paternité, etc., ...)	432
Total des mutations	2460

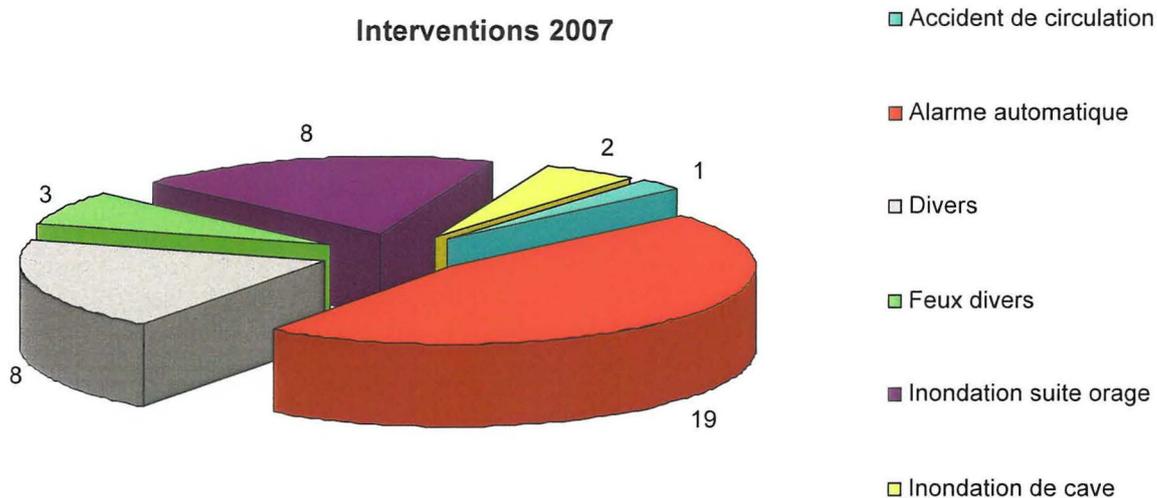
Il est à relever que le nombre de mutations a drastiquement augmenté, puisqu'en 2005 il y en a eu 532 et en 2006, 952. Cette grosse progression est essentiellement due à une nouvelle version du logiciel de gestion du Contrôle des habitants. Alors que l'arrivée d'une famille composée de cinq membres n'engendrait qu'une opération, cinq actes administratifs sont maintenant nécessaires.

8.12.6. Confessions



9. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Durant l'année 2007, 41 interventions ont eu lieu sur le territoire de la Commune.



M. Christian BAUMGARTNER, Commandant du SDIS, a annoncé son départ à la retraite. Toutefois, il a accepté de poursuivre son mandat, malgré qu'il ait atteint la limite d'âge, et ceci tant que le nouveau Commandant n'aura pas été nommé. Ce poste sera mis au concours début 2008.

L'année 2007 a été marquée par la fusion du corps de Nyon-Prangins avec ceux de Crans, Eysins, Duillier, Grens et Signy. Cette fusion permettra plus d'efficacité et le renforcement en personnes (17).

D'autre part, des sapeurs pompiers ont obtenu des promotions, alors que d'autres ont quitté le corps, après bien des années de bons et loyaux services !

Pour la Commune de Prangins, il s'agit de :

Démissions à fin 2007

Sap JENNY Claude	32 ans de service
Cap CORTHEZY Pierre-Yves	16 ans de service
Sgt MARGOT Jean-Philippe	10 ans de service

Promotions dès le 1er janvier 2008

Sap Marc BAUMGARTNER

promu au grade de caporal

Lors du traditionnel déroulement du Téléthon 2007, les hommes du feu de l'Ordre Emérite des Pompiers de Prangins (OPEP) ont récolté quelques Fr. 2'500.--.

10. ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ORPC)

M. Gérald BOVY, nouveau Commandant depuis fin 2006, a commencé à effectuer des changements au sein de l'ORPC. Il souhaite dynamiser la troupe et mettre l'accent sur la formation. Le coût, budgeté, par habitant, était de Fr. 17.82. Une ristourne de Fr. 6'369.05 le porte à Fr. 15.92 par habitant.

11. TRANSPORTS PUBLICS

Les lignes 31 et 32 ont transporté, en 2007, 250'934 passagers, contre 230'515 l'année précédente.

Début mars, des discussions ont eu lieu entre la direction des Transports Publics Nyonnais (TPN) et la Municipalité pour introduire une ligne urbaine, ce qui permet de mieux planifier les horaires en adéquation avec les horaires des trains, d'instaurer une cadence de 20 minutes et une certaine souplesse quant au parcours. Le projet a été présenté à la séance du Conseil communal du 15 mai et les membres du Législatif ont accepté ce projet. La mise en service de la nouvelle ligne urbaine 5 a eu lieu le 9 décembre 2007.



L'accord avec la ville de Nyon (tarif MobiNyon) est toujours en vigueur, moyennant une subvention aux Transports Publics Nyonnais (TPN), ce qui permet à nos citoyens de payer le même tarif sur le trajet Nyon-Prangins, soit Fr. 2.50 au lieu de Fr. 2.80, que sur les trajets des bus nyonnais. Ce tarif, cependant, s'arrête à la Vuarpillère et après l'hôpital de Prangins.

Le soutien à "Noctambus" se poursuit.

Au début du mois de décembre, la Commune a fait l'acquisition de deux cartes journalières CFF, valables sur tout le réseau de l'abonnement général. Il est trop tôt pour effectuer un bilan de ce service offert à la population, mais il sera fait à la fin de l'année 2008.

12. SOCIÉTÉS ET ORGANES AUXQUELS PARTICIPE LA COMMUNE

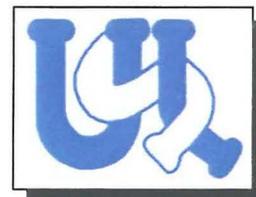
(Liste limitée aux sociétés avec participation financière)

- Association de Communes Vaudoises (AdCV)
Forte de 42 communes membres, cette Association compte actuellement cinq années d'existence. Son Secrétaire général, M. Gebhart SAGER, ancien Syndic de Signy a laissé sa place à M. Michel DARBRE le 1^{er} juillet. Ancien Municipal et Député nyonnais, il est membre de plusieurs sociétés de la région et connaît bien son tissu social. Nous profitons de l'occasion pour lui souhaiter la bienvenue à ce poste. M. A. FISCHER est le représentant de la Commune à l'Assemblée des délégués.

- Bureau Vaudois d'Adresses (BVA)
Participation financière uniquement.
- Chemin de fer Nyon-St-Cergue-Morez (NStCM)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman (CGN)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Romande Energie Holding SA
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Conseil Régional
Le Conseil Intercommunal a eu à traiter neuf préavis présentés par l'Exécutif du Conseil Régional. M. J.-J. BRÜGGER, représentant pranginois, a assisté à quatre séances pour en débattre. Il fait également partie de la Commission Sport. Mmes M. BAUD et V. SEEMATTER, font respectivement partie de la Commission d'Urbanisme et de la Commission des transports.
- Entente Intercommunale pour la Déshydratation Mécanique des boues d'épuration (EIDM)
Association réunissant douze communes faisant partie de sept STEP et qui exploite une unité de déshydratation des boues d'épuration. Deux Assemblées Générales par année. M. A. FISCHER est le représentant pour la Commune.
- Société Anonyme pour le traitement des Déchets de la Côte (SADEC)
Coordinateur de la gestion des déchets dans notre région, cet organisme propose également des actions ponctuelles en lien avec le tri, le ramassage ou le nettoyage (coup de balai). Une Assemblée générale par année.
- Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
Néanmoins, M. H.-R. KAPPELER, Syndic, est membre du Conseil d'Administration.
- Service Technique Intercommunal du district de Nyon (STI)
Ce bureau technique est financé à raison de Fr. 2.50 par habitant. Fort de trois personnes, dont deux engagées en 2006, les dossiers sont traités à notre entière satisfaction. Avec ces renforts, des contrôles de chantiers peuvent maintenant être effectués et les visites pour la délivrance des permis d'habiter et d'utiliser sont plus fréquentes. Deux Assemblées Générales ont eu lieu durant cette année.
- Télé-Dôle SA
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Centrale d'Emission des Communes Suisses (CECS)
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Société coopérative du Marchairuz
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Musée romand de l'Agriculture
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.
- Logacop
Actionnaire uniquement. Une Assemblée Générale par année.

13. SOCIETES LOCALES

La Municipalité a été représentée à toutes les assemblées auxquelles Elle a été invitée. Les multiples activités que ces sociétés offrent à notre population permettent aussi le contact entre les nouveaux arrivants qui souhaitent s'intégrer et les résidents de plus longue date.



Merci à tous les membres des sociétés locales, à leur Comité et à celui de l'USL pour ce qu'ils apportent à notre village.

14. ENFANCE, JEUNESSE

14.1. Accueil des enfants

Grâce à la Convention de l'entente intercommunale, signée en 2005, sept enfants domiciliés à Prangins ont bénéficié d'une aide financière en 2007. Ces enfants étaient placés dans des structures d'accueil à Gland, Begnins et Eysins.

14.2. Classes-croûtes

Les Classes-croûtes ont accueilli 58 enfants de la 3ème à la 6ème année scolaire, ce qui représente 48 familles qui ont pu bénéficier de l'accueil de midi. Ce ne sont pas moins de 2'178 repas qui ont été servis. Trois animatrices par jour ont encadré les enfants avec dévouement et professionnalisme. L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'Accueil de Jours des Enfants (LAJE) a contraint la Municipalité à regrouper l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) "La Fourmilière" et les Classes-Croûtes pour la rentrée scolaire 2007. Cette dernière a dû cesser son activité à fin juin. La Municipalité remercie le Comité bénévole, ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré au sein de l'Association avec dévouement et professionnalisme.

14.3. Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) "La Fourmilière"

Année de grands changements pour La Fourmilière. En janvier, le Comité a été convoqué par la Municipalité pour l'informer que, suite à la nouvelle Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants (LAJE), celle-ci souhaite unifier l'UAPE "La Fourmilière" et les Classes-Croûtes, pour la nouvelle année scolaire 2007/2008.

En avril, les enfants ont participé à la décoration des fontaines du village et en juin, les éducateurs ont organisé un pique-nique canadien.

A la fin de l'année scolaire 2006/2007, deux des trois éducateurs ont quitté la structure.

Avec l'agrandissement de la structure, celle-ci a passé de 24 places par tranche horaire à 51 places pour la nouvelle année scolaire 2007/2008, avec une dérogation de 10 places supplémentaires pour la période des repas.

Le Comité de "La Fourmilière" a engagé 3 nouvelles éducatrices, ainsi que 4 auxiliaires, ce qui fait, avec la secrétaire, l'apprenante et la responsable, 10 personnes.

Pour l'année scolaire 2007/08, 77 familles ont inscrit leurs enfants à la structure, ce qui représente 88 enfants. L'Assemblée Générale a eu lieu le 29 novembre en présence des parents et des Autorités.

En décembre, l'équipe éducative a organisé une belle fête de Noël, les parents ayant répondu favorablement, et ce fut une jolie façon de finir l'année 2007.

14.4. La Farandoline

La Crèche se trouvant au rez-de-chaussée de la Maison de Commune accueille 69 enfants de 2½ à 4 ans. Structure importante pour la Commune, cette dernière la soutient par un loyer abaissé.

14.5. Service d'accueil familial de jour

L'appellation "Mamans de Jour" a changé, pour devenir "Accueillantes en Milieu Familial" (AMF), dans la mesure où le terme *maman* prêtait à confusion.

En 2007, cinq familles se sont intéressées à l'activité d'accueillante en milieu familial, trois ont abouti sur une autorisation provisoire et deux ont déjà terminé leur formation de base. Deux autres "candidates" sont en attente. Une devra donner son congé et l'autre vient d'avoir un bébé et la famille doit se stabiliser avant l'accueil d'un autre enfant. La première partie de l'enquête a déjà été faite.

Par contre, deux accueillantes ont cessé leur activité, donc, l'année se termine avec 15 AMF.

27 visites effectuées chez les MJ pour suivi et appui, 8 pour enquêtes et 3 pour renouvellement d'autorisation.

Avec la nouvelle loi, toutes les AMF passent par la caisse centrale. Il reste 2 AMF qui terminent un placement et ne rejoindront pas la caisse centrale.

41 familles pour 50 enfants placés se trouvent ainsi en caisse centrale.

Il y a eu cette année des demandes pour 87 enfants, un record, mais 1/3 de ces enfants seulement ont été placés chez une AMF.

Les demandes qui restent en attente, concernent des bébés.
Sept enfants ont été orientés vers l'UAPE.

Plusieurs fratries sont à placer et, souvent, le dernier est un bébé, ce qui rend le placement difficile.

Le journal a paru quatre fois, les AMF ont suivi deux soirées obligatoires "Les gestes qui sauvent" et ont eu la possibilité de participer à cinq autres rencontres avec des thèmes divers.

15. CULTURE - TOURISME

15.1. Culture

Le "Prangins Animation Morettes" (PAM) a débuté sa septième saison en proposant cinq spectacles. Les spectacles proposés par le PAM sont variés et pour toutes les générations. Le jazz avec repas a été bien accueilli, le spectacle pour enfants a ravi petits et grands. Bergamote le Modern a, quant à lui, touché 293 spectateurs, Peach Weber a fait rire la salle avec ses sketches en suisse allemand.

En automne, les membres du Comité du PAM ont fait savoir à la Municipalité qu'ils ne souhaitent plus continuer après la fin de la saison 2008. La Municipalité les rencontrera au début de l'année 2008 pour faire le point et parler de l'avenir.

Le 29 septembre a eu lieu, à Prangins, le premier événement de musique classique organisé par les Autorités. La Commune accueillait, en effet, la première étape romande de l'itinéraire Suisse de Mozart. Une stèle, dédiée à ce musicien, a été érigée et inaugurée sur le site des Abériaux, lieu où, selon les écrits du petit Mozart, la famille s'était arrêtée pour y faire boire les chevaux. Cet événement a été complété par des moments musicaux au Château et deux concerts, donnés au Temple, avec des morceaux du prodige autrichien, interprétés par l'Orchestre Festival Mozart, de Lausanne et l'Ensemble vocal Auditea.

La Municipalité souhaite continuer à offrir des concerts de musique classique dans les années à venir.

15.2. Tourisme

La Commune soutient le tourisme régional, par le versement des nuitées et taxes de séjour et par l'octroi d'une subvention de Fr.1.-- par habitant à Nyon-Région-Tourisme (NRT). Le point , installé à l'entrée du bâtiment administratif communal est très fréquenté et géré par NRT, en collaboration avec les responsables du Contrôle des Habitants.



16. RELATIONS AVEC LA POPULATION

16.1. 3ème âge

La Municipalité a eu le plaisir de faire parvenir ses vœux à onze octogénaires. Par contre, aucun nonagénaire n'a pu être fêté.



Le 13 décembre, cent treize aînés ont apprécié le repas de fin d'année, offert par la Commune aux habitants ayant 70 ans et plus. 254 inscriptions avaient été adressées à 150 personnes seules et à 52 couples. Après le repas, les convives ont pu profiter du spectacle "Santé Caviste", en souvenir des fameuses émissions radios de l'époque.

Dès l'automne, les aînés de plus de 65 ans, sous la houlette de Mme Liliane GAVILLET, ont pu profiter chaque dernier jeudi du mois de parties de jeux au Centre communal Les Morettes, mis gracieusement à disposition par la Municipalité.

atout♥cœur

Cette année marque presque la fin de la deuxième saison de ces après-midis de jeux pour les aînés. C'est toujours un plaisir et une satisfaction pour Mme L. GAVILLET d'organiser ces rencontres très "sports" et amicales. L'ambiance y est chaleureuse et fort sympathique.

Cette saison fut aussi gratifiante que la première. Entre 12 et 16 personnes se réunissent chaque fois dans le magnifique cadre des Morettes pour y passer un moment de détente fort agréable. Ce n'est pas la quantité qui compte, mais la qualité...!

Elle n'a que des arguments positifs et elle souhaite de tout son cœur pouvoir continuer cette activité au sein de la Commune. Elle remercie les Autorités de le permettre.

Donner et recevoir du bonheur ... quoi de mieux ... ?

16.2. Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux citoyens

Traditionnellement organisé lors de la Fête au Village, début septembre, l'accueil des nouveaux habitants a été suivi par une cinquantaine de personnes. Une présentation audio-visuelle du village, de ses Autorités et de ses sociétés, agrémentée par la participation du Chœur mixte, a eu lieu à cette occasion. L'apéritif qui a suivi sur la terrasse du Centre communal "Les Morettes" a permis de faire plus ample connaissance.

Dix-huit citoyens ayant eu 18 ans en 2007 (sur 48 invités) et dix nouveaux bourgeois (sur 14) ont participé à la traditionnelle fondue. Ils ont reçu le livre de Mix et Remix sur les institutions, celui de Pascal HOFER, "Prangins entre campagne et château", et une magnifique plaquette présentant la Commune de Prangins, dont l'auteur n'est autre que Mme Martine BAUD, Municipale.

17. COMMERCES

Les négoce appartenant à la Commune n'ont pas changé d'exploitants. Ces derniers s'investissent pour donner satisfaction à leur clientèle et pour assurer un bon fonctionnement à leur commerce. Ceux-ci ne sont pas épargnés par la proximité des grandes surfaces aux alentours de notre Commune. De ce fait, et pour aider nos commerçants, les Autorités remercient toute les personnes qui pensent à effectuer leurs achats chez eux. La Municipalité n'a pas beaucoup d'influence sur la bonne marche des commerces locaux, si ce n'est du point de vue des conditions de location pour ceux lui appartenant. Il est évident que le souhait exprimé ci-dessus est valable pour tous ceux qui sont établis sur notre territoire.

18. CONCLUSION

Ce rapport est le reflet des activités journalières, hebdomadaires et mensuelles de l'Exécutif pranginois et de son Administration communale. Les cinq membres de la Municipalité et les vingt-cinq collaborateurs et auxiliaires des divers services ont mis leur énergie et leur motivation à disposition de la collectivité publique, afin que notre Commune puisse être plaisante, attractive et à la hauteur des attentes de nos partenaires et de la population.

Les membres de l'Exécutif remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette année 2007, grâce à leur dynamisme et à leur bonne volonté. Ils adressent également leurs remerciements aux membres du Bureau, ainsi qu'aux Conseillères et Conseillers pour la bonne collaboration qui a été de mise durant toute cette année.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Prangins

vu le préavis municipal No 31/08 concernant le rapport de gestion 2007,

vu le rapport de la Commission de gestion,

ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion,

attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

1/ d'adopter le rapport de gestion 2007, tel que présenté,

2/ de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2007.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 7 mai 2008, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



H.-R. Kappeler



Le Secrétaire



A. Zähringer